



Les pratiques enseignantes à l'université marocaine : aperçu sur le système éducatif marocain

Sihame AMINE EL HASSANI

Doctorante au laboratoire Langues, Cultures et Communication
FLSH, Oujda, Maroc

RÉSUMÉ :

En se basant sur l'analyse des textes officiels, ce chapitre vise à proposer des pistes de réflexion afin d'améliorer la qualité des pratiques enseignantes universitaires.

L'analyse des textes officiels a permis de se focaliser sur deux tendances pour définir les pratiques enseignantes à l'université. D'une part, une première tendance qui vise à former des profils avec un esprit critique et une pensée créative afin de favoriser la recherche scientifique. D'autre part, une deuxième tendance qui cherche à développer chez l'étudiant un esprit d'entrepreneuriat tout en lui impliquant dans un cours interactif et dans un climat bienveillant dans le cadre d'une formation professionnelle où l'étudiant devient l'acteur de ses propres apprentissages.

L'observation des rapports du ministère a ainsi permis de mettre en lumière la variabilité des pratiques adoptées passant d'une tendance d'enseignement/apprentissage à une autre, ce qui rend difficile l'élaboration d'une stratégie nationale de formation.



SUMMARY :

Based on the analysis of official texts, this chapter aims to propose avenues for reflection in order to improve the quality of university teaching practices.

The analysis of official texts made it possible to focus on two trends to define teaching practices at the university. On the one hand, a first trend which aims to train profiles with critical thinking and creative thinking in order to promote scientific research. On the other hand, a second trend which seeks to develop in students a spirit of entrepreneurship while involving them in an interactive course, in a caring climate within the framework of professional training where the student becomes the actor of his own learning.

Observation of the ministry's reports thus made it possible to highlight the variability of practices adopted moving from one teaching/learning trend to another, which makes it difficult to develop a national training strategy.

MOTS-CLES : Pratiques enseignantes, enseignement/apprentissage, andragogie, université marocaine, formation doctorale.

KEY WORDS: Teaching practices, teaching / learning, andragogy, Moroccan university.



Introduction :

Travaillant sur la qualité de l'enseignement/apprentissage à l'université marocaine, nous avons constaté un nombre assez important de recherches menées dans ce cadre. La plupart de ces recherches s'intéressent au plus à l'analyse des pratiques apprenantes et du système de l'enseignement/apprentissage dans sa globalité. Alors que peu de recherches s'intéressent à l'analyse et l'interprétation des pratiques enseignantes. Dans ce contexte, Marie-Pierre Trinquier et André Terrisse ont évoqué: « Peu d'études sont consacrées aux pratiques pédagogiques des enseignants du Supérieur. Pourtant, ce domaine de recherche mérite de se développer, d'autant plus que la formation professionnelle est en cours d'élaboration dans les universités. » Annot et Fave-Bonnet, 2004, p. 53]. Le nouveau défi des recherches menées dans ce cadre devient de se focaliser sur les pratiques pédagogiques des enseignants universitaires. L'objectif de la rédaction de ce chapitre s'inscrit dans une même perspective. Il était de décrire, expliquer et comprendre les pratiques enseignantes au supérieur selon le discours officiel afin de s'interroger sur leur variabilité et leur mise en œuvre.

Vu les dernières circonstances sanitaires dans le monde entier, le secteur de l'enseignement/apprentissage a connu plusieurs changements brusques quant aux méthodes et aux pédagogies d'enseignement adoptées. De nouvelles pratiques pédagogiques ont vu le jour à l'ère de la pandémie de COVID-19, chose qui a bouleversé le rythme ainsi que la manière de travail des enseignants et des apprenants. Donc, la situation actuelle de ce secteur exige aujourd'hui une réflexion profonde afin de valoriser la qualité du processus de l'enseignement/apprentissage.

La problématique de cette recherche est la suivante : À quel point nous pouvons parler d'une stratégie nationale de formation afin de garantir la mise en œuvre de bonnes pratiques enseignantes à l'université ? Pour mieux développer une réflexion autour de cette problématique, nous avons posé les questions suivantes :

1. Qu'ils sont les objectifs de la formation universitaire au Maroc ?
2. Est-ce qu'on pourra parler d'un référentiel de compétences pour les enseignants universitaires ?



3. A quel point pouvons-nous unifié les pratiques enseignantes à l'université ?

Ces questions vont nous permettre d'étudier davantage la problématique afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses suivantes :

1. Les pratiques enseignantes universitaires sont un des facteurs responsables de la réussite ou de l'échec du système de l'enseignement supérieur.

2. La formation doctorale demeure insuffisante pour satisfaire le niveau professionnel exigé par le marché de l'emploi.

3. Le développement des pratiques enseignantes durant la formation doctorale reste un rêve inaccessible.

Méthodologie de la recherche :

La présente recherche s'est donnée comme objectif l'analyse des textes officiels fournis par les institutions et les organismes concernés par la formation universitaire au Maroc. Des questions sont imposées avant même d'entamer cette analyse telles que :

- Qu'ils sont les objectifs de la formation universitaire au Maroc ?
- Est-ce qu'on pourra parler d'un référentiel de compétences pour les enseignants universitaires ?
- A quel point pouvons-nous unifié les pratiques enseignantes à l'université ?

Pour apporter quelques éléments de réponse à ces questions, j'ai finalement décidé d'analyser les textes officiels à l'aide d'une grille d'analyse qui se base notamment sur ce qui est transcrit par les décideurs. Nous nous sommes inspirées d'un amalgame de disciplines telles que la psychologie, les sciences du langage, la didactique et la pédagogie pour la conception de cette analyse.

Cette recherche n'a pas du tout comme objectif d'apporter des jugements de valeur ni de faire une description de la pratique enseignante, tel que Marion Pescheux a souligné « L'analyse de pratique ne se contente pas de révéler des composantes de l'action du sujet, elle les livre à un jugement d'efficacité, à une



médiation sociale. Cette médiation sociale est jugée constitutive de toute analyse de pratique, tant par les psychologues que par les didacticiens ». Ce chapitre vise davantage à servir de pistes pour une analyse plus profonde des pratiques et représentations du métier de l'enseignement supérieur.



Introduction

La qualité de l'enseignement au Maroc est perçue comme un élément fondamental pour favoriser le développement social, intellectuel et économique du pays. Fort d'un passé riche et diversifié, le système éducatif marocain a subi des réformes significatives (de la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation à la réforme modulaire, au plan d'urgence et à la vision stratégique 2015–2030 après la constitution du conseil national de l'éducation et de la formation) visant à s'ajuster aux exigences d'un monde du travail en constante évolution.

Le secteur de l'enseignement au Maroc est non seulement un simple outil pour transmettre des savoirs, mais également un moyen pour favoriser l'autonomisation des individus et le développement du pays sur l'échelle internationale.

Le système éducatif marocain est connu par sa structure hiérarchique : préscolaire, primaire, secondaire, supérieur et technique. Ainsi, il est caractérisé par un enseignement dispensé en arabe et en français, soulignant le bilinguisme du pays. Ce système a certainement réalisé des acquis et des progrès qui méritent d'être capitalisés. Il y a lieu de valoriser les efforts déployés et de faire évoluer et améliorer les résultats obtenus et continuer en permanence à enrichir le débat à ce sujet. Citons, à titre d'exemples, l'actualisation du cadre juridique et institutionnel, les progrès réalisés au niveau de la généralisation de la scolarisation et la mise en place des structures institutionnelles d'une gouvernance décentralisée qui a abouti à une autonomie relative des universités et au développement des académies régionales. Par ailleurs, la révision des projets de formation et contenus des programmes universitaires a été effectuée à plusieurs reprises. De plus, l'organisation des nouvelles architectures pédagogiques de l'enseignement supérieur, l'intégration de l'enseignement des modules d'ouverture compte-tenu de la programmation de la culture amazighe parmi les diplômes préparés et la focalisation sur le développement des compétences transversales et numériques sont à prendre en considération.



1. Décennie de 2000 à 2010 :

1.1 La Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation :

Dès son premier discours à la nation, S.M. Le Roi Mohammed VI a considéré le volet de l'enseignement sa deuxième préoccupation, juste après l'intégrité territoriale.

« (...) puisqu'il s'agit de la première année scolaire de la décennie que nous avons proclamée dans le discours du trône que nous avons prononcé dernièrement, décennie de l'éducation et de la formation que nous considérons comme notre seconde priorité nationale après l'intégrité territoriale (...) »

Message de S.M. Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la rentrée scolaire, Agadir le 12/09/2000

En septembre 2000 S.M. Le Roi Mohammed VI a adressé son message, à l'occasion de la rentrée scolaire, aux différents acteurs de la société pour solliciter leur implication dans **la décennie de l'éducation et de la formation**. La Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation, adoptée en 1999, a pour objectif de surmonter la crise du système éducatif à la fin de la décennie 1990 et de préparer, pour la décennie 2000, une réforme globale permettant la relève de l'école nationale publique. Elle a préconisé les principes fondamentaux, ses grandes finalités, les droits et devoirs des différents partenaires et la mobilisation nationale nécessaire pour la réussite de la réforme.

Une décennie inscrite dans le cadre d'une réforme qui cherche à donner un nouveau souffle à notre système éducatif. Elle s'est basée notamment sur une école qui s'ouvre sur son environnement social, culturel et économique. Cette réforme cherche à tisser des liens solides entre l'école et le monde extérieur afin de garantir un développement durable de la société. La CNEF a souligné parmi ses objectifs :

- La généralisation de l'enseignement
- La lutte contre l'analphabétisme
- L'amélioration de la qualité de l'école et des apprentissages.



« (...) Nous aurons rendez-vous également, à partir de cette année avec la réalisation de l'objectif suprême de notre système éducatif, consistant à assurer une éducation et une formation de qualité dans une école aux méthodes diversifiées et aux objectifs unifiés, répondant aux besoins des individus et à la réalité et exigences de la vie, avec une structure pédagogique fondée sur des tronc communs, une spécialisation progressive, des passerelles à tous les niveaux, des programmes et méthodes adéquats et fonctionnels, conformes à notre spécificité civilisationnelle et en phase avec les innovations dans les domaines de la connaissance, de la science et de la technologie et un système d'évaluation moderne, crédible, objectif, équitable et garantissant des chances égales à tous, sur la base de la concurrence loyale et du mérite. (...) »

Message de S.M. Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la rentrée scolaire, Agadir le 12/09/2000

Sa Majesté a souligné la nécessité de généraliser l'enseignement préscolaire afin de garantir l'égalité de chance en ce qui concerne l'apprentissage précoce. En prenant en compte de l'épanouissement de l'apprenant marocain, Sa Majesté a mis le point sur les fondements de l'école marocaine à savoir :

- ✓ Assurer une éducation et une formation de qualité ;
- ✓ Adopter des méthodes diversifiées et des objectifs unifiés ;
- ✓ Répondre aux exigences de la vie personnelle et professionnelle des individus ;
- ✓ Adopter une structure pédagogique fondée sur des tronc communs, une spécialisation progressive, des passerelles à tous les niveaux, des programmes et méthodes adéquats et fonctionnels ;
- ✓ Moderniser les mécanismes d'orientation pédagogique et professionnelle ;

Dans la même perspective, les différents acteurs de l'université marocaine sont appelés à rendre l'université un lieu d'épanouissement de la recherche scientifique tel qu'il a souligné Sa Majesté :



« (...) Nous veillerons à consolider les bases d'une université marocaine ouverte bénéficiant de l'autonomie et d'une bonne gestion démocratique et responsable, habilitée à jouer le rôle de locomotive de développement, d'observatoire du progrès scientifique et technique dans le monde, un lieu de rencontre des chercheurs sérieux de tous bords et un laboratoire de découvertes et d'innovations (...) »

Message de S.M. Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la rentrée scolaire, Agadir le 12/09/2000

Dans un monde actif et continuellement évolutif, l'université marocaine représente l'endroit naturel de développement sur tous les niveaux tel qu'il a été souligné au niveau de la Charte nationale d'éducation et de formation :

[L'université, en tant qu'établissement ouvert, constitue un observatoire des avancées universelles scientifiques et techniques, un lieu de convergence des chercheurs compétents venus de toute part, un laboratoire pour la découverte et la création, un atelier d'apprentissage des métiers auxquels tout citoyen à l'opportunité d'accéder ou de retourner, chaque fois qu'il satisfait aux conditions requises et détient les compétences nécessaires ;].

Elle est appelée aussi d'être en interaction continue avec le contexte social, culturel et économique de notre pays et de s'ouvrir sur les progressions universelles. Ainsi, en s'impliquant dans des activités de la recherche scientifique et en mettant l'étudiant au cœur de ses préoccupations, l'université demeure indispensable par rapport au développement sur l'échelle régionale et nationale.

Pour ces raisons, la Charte Nationale d'Education et de Formation a donné plus d'importance aux conditions de la vie estudiantine en prévoyant dans son article 141, la création « au niveau régional et au niveau de chaque Université, d'une instance gérée de manière autonome, ayant pour mission la modernisation, l'extension et l'équipement des cités, restaurants et cafétérias universitaires, pour qu'ils répondent aux besoins des apprenants et des enseignants et se hissent au niveau des normes les plus contemporaines de qualité, d'hygiène, d'organisation, d'accueil et de comptabilité. »



Le confort des étudiants ainsi que des enseignants était parmi les priorités de l'ensemble d'actions réalisées en faveur de l'amélioration de ce secteur. Selon les constructions et les rapports officiels, l'amélioration des infrastructures et d'équipements universitaires était le point de départ vers un enseignement universitaire réussi.

Par ailleurs, le Maroc a entrepris en septembre 2003 cette réforme universitaire dans le cadre de la révision des projets de formation et contenus des programmes universitaires afin d'organiser de nouvelles architectures pédagogiques de l'enseignement supérieur, le système Licence – Master – Doctorat (LMD), et d'intégrer l'enseignement modulaire tel qu'il a été souligné par la Commission Spéciale d'Education et de Formation (COSEF) dans son rapport en 2005 :

« Au niveau de l'enseignement supérieur, la réorganisation pédagogique va aboutir à la mise en place d'une nouvelle architecture, basée sur le système Licence – Master – Doctorat (LMD), l'instauration de modules et de filières, et une périodisation semestrielle des cours et des examens. Après une longue période de concertation entre les divers acteurs et partenaires, le nouveau système est entré en application à la rentrée universitaire 2003-2004».

Cette réforme a souligné également le rôle primordial de l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de développer la qualité des pratiques enseignantes en soulignant que « L'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour des programmes de formation continue, d'enseignement à distance ou encore dans l'amélioration de l'accès à l'information est particulièrement recherché.».

1.2 Plan d'urgence :

Le Royaume du Maroc a mis en place, en 2007, un programme d'urgence visant l'accélération de la réforme éducative sur quatre ans en vue de donner un nouveau souffle à la réforme du système national d'éducation et de formation et tendant à améliorer le rendement et la qualité de l'école marocaine, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a invité le Gouvernement, dans son discours d'ouverture de la session parlementaire d'octobre 2007 à :



« (...) Si nous avons ouvert des chantiers importants et enregistré des progrès indéniables, à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie nationale de l'Education et de la Formation, un domaine certes difficile, il est nécessaire, désormais, de consacrer les cinq années qui restent à rattraper tout retard enregistré dans cette réforme vitale, en mobilisant toutes les énergies pour assurer le parachèvement de la réforme de notre système éducatif dans son aspect qualitatif et non seulement quantitatif, et donner ainsi à l'école la place qui lui échoit au sein de la société. (...) »

Discours de SM le Roi à l'occasion de la Fête du Trône Rabat le 30/07/2004

Les priorités de l'action éducative sont de mettre à son service les différents acteurs du l'objectif principal du Programme d'Urgence est de situer l'apprenant au cœur des systèmes d'éducation et de formation. Ce programme a souligné quatre actions principales afin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de la décennie de l'éducation et de la formation :

- Exiger la scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans
- Viser la réussite et l'initiative au lycée et à l'université
- Faire face aux problématiques et aux dysfonctionnements du système
- Veiller à la réussite de ce programme

Dans le même contexte, Sa Majesté a déclaré :

« s'atteler sans tarder à la mise en place d'un plan d'urgence pour consolider ce qui a été réalisé, et procéder aux réajustements qui s'imposent, en veillant à une application optimale des dispositions de la Charte Nationale d'Education et de Formation», et à «... apporter des solutions courageuses et efficaces aux difficultés réelles qui pénalisent ce secteur vital et ce, en concertation et en coordination avec l'institution constitutionnelle représentative en la matière, à savoir le Conseil Supérieur de l'Enseignement. ».



Discours de SM le Roi Mohammed VI à l'ouverture de la première session de la première année législative de la huitième législature, Vendredi 22 Mars 2013

Le Royaume veut passer d'une société de consommation passive du savoir à une société active qui le produit et le partage. Il est appelé à généraliser un enseignement préscolaire obligatoire et accorder plus d'importance à l'école rurale. Ce sont des actions pour faciliter l'accès à l'éducation aux personnes qui ont des besoins spécifiques et rétablir la confiance entre la société et l'école. Finalement pour atteindre ces objectifs, il fallait repenser la formation, les qualifications des enseignants et les méthodes pédagogiques adoptées.

C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation et de la Recherche Scientifique (MENESFRS) a pris en charge l'élaboration d'un plan d'urgence intitulé « le Programme NAJAH 2009-2012 ». Ce programme est considéré comme une référence complémentaire des orientations de la Charte Nationale de l'Education et de la Formation, comme il vise à lui donner « un nouveau souffle » tout en accélérant l'achèvement de cette réforme.

Le programme est subdivisé en cinq parties primordiales :

- la première partie s'intéresse aux principes directeurs et les prérequis majeurs ;
- la deuxième partie porte sur la présentation des projets retenus par espace d'intervention ;
- La troisième partie vise à présenter les différents projets du Programme NAJAH après un rappel des principaux constats de l'état des lieux :
 - Leur budget
 - Leurs pré requis de mise en œuvre ;
- La quatrième partie est dédiée à une estimation globale des ressources financières à accorder pour la réalisation du Programme NAJAH ;
- La cinquième partie est consacrée au dispositif de mise en œuvre du Programme NAJAH, qui en décrit les modalités de pilotage.



Vu l'importance de la première partie, à savoir : “ les principes directeurs et les pré requis majeurs” qui vise un programme d'action qui porte sur le développement de la qualité des pratiques enseignantes à l'université, nous nous attarderons sur ses différentes priorités identifiées dans le rapport intitulé “Pour un nouveau souffle de la réforme de l'Education, Formation” 2008 du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique :

« Le Programme NAJAH s'attachera à affronter les problématiques transversales du système, dont la résolution s'impose pour faire aboutir la réforme. Il s'agit d'une part d'assurer un engagement fort du personnel de l'enseignement dans la réforme : toute mesure d'amélioration devra en effet impérativement passer par le personnel de l'éducation, qui doit être à même de l'assimiler et de la mettre en œuvre. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer les compétences, d'assurer un meilleur encadrement et de revaloriser le métier de ces acteurs majeurs du Système d'Education et de Formation. »

A ce niveau le MENESFRS a réalisé un nombre important d'actions dans le cadre d'amélioration de l'offre d'enseignement supérieur comme étant un des leviers principaux du développement du pays en créant de nouvelles filières professionnalisantes, mieux adaptées aux offres d'emploi, en assurant une éducation et une formation de qualité et en adoptant des méthodes diversifiées et des objectifs unifiés.

Cependant, ces réalisations restent insuffisantes par rapport aux espérances, ainsi le taux d'inscription des étudiants était en perpétuelle dégradation avec un effectifs qui ne dépasse pas les 10% en 2008.

Face à ce constat, le programme NAJAH a mis parmi ses priorités l'assurance d'une éducation et d'une formation de qualité; des pratiques mises en place par ce programme tel que la contribution par des prix d'excellence (des livres, des voyages ou encore des ordinateurs) au profit des universitaires. Dans ce cadre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique dans son rapport en 2008 a souligné que : « 1% des élèves du cycle d'enseignement supérieur bénéficieront d'un prix d'excellence d'une valeur unitaire de 5.000 DH».



Ainsi, le programme NAJAH a prévu l'élaboration d'un dispositif ambitieux prenant en charge l'ensemble des pratiques essentielles pour l'amélioration de l'image ainsi que la qualité de l'enseignement supérieur en se basant sur:

- Le renforcement de la capacité d'accueil universitaire en créant d'autres établissements; selon le MENESFRS 2008 : « Trente nouveaux établissements universitaires ont été créés entre 2000 et 2006 et sept nouveaux établissements devraient ouvrir leurs portes entre 2008 et 2009.»
- La facilitation de l'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur en créant un dispositif d'appui social (bourses étudiants, restaurants et cités universitaires) ;
- l'adaptation de la formation universitaire aux besoins du marché de l'emploi en insistant sur le développement d'un esprit entrepreneurial chez l'étudiant universitaire; le ministère impose la professionnalisation des filières à accès ouvert, pour objectif de garantir l'équilibre entre l'offre et la demande et par conséquent l'amélioration de l'employabilité de leurs diplômés.

De surcroît, il est à souligner également la réorganisation des filières et la programmation des contenus spécifiques conformément aux exigences de l'emploi et l'élargissement progressif des capacités d'accueil de la formation professionnelle, ainsi que le renouvellement de l'enseignement et pratiques traditionnels en vue de les adapter au besoin actuel répondant aux priorités estudiantines et professionnelles.

le ministère a souligné dans son rapport en 2008 que la chute de l'enseignement supérieur renvoie à plusieurs d'autres raisons loin de d'infrastructures et d'équipements universitaires, parmi lesquels des lacunes en rapport avec :

- La lutte contre le redoublement et le décrochage des étudiants en mettant en place de mesures nécessaires.
- L'orientation des bacheliers ;
- Le changement du mode d'enseignement entre les deux cycles d'enseignement: universitaire et au lycée ;
- La différence entre la langue d'enseignement au lycée et la langue d'enseignement à l'Université ;



- Le taux d'encadrement insuffisant des étudiants surtout en première année universitaire ;
- la diversité sur tous les niveaux : les niveaux des bacheliers, les tranches d'âge, nombre de spécialités... ;

1.3 Conclusion

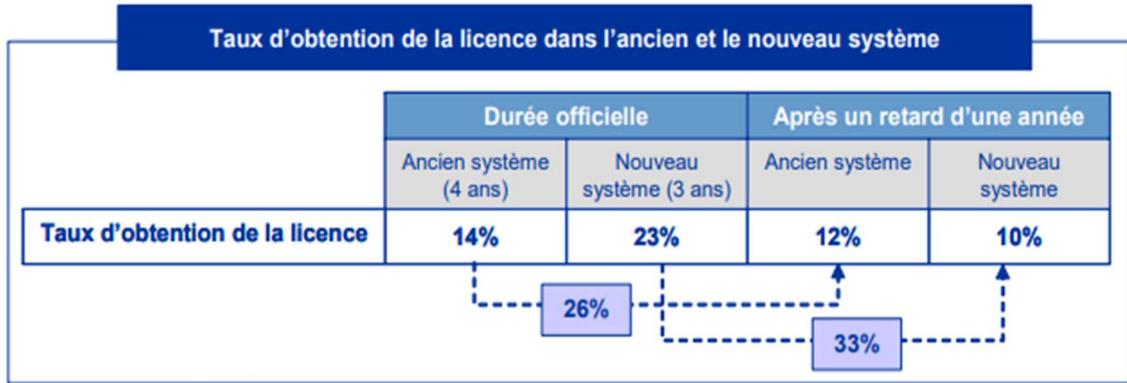
L'enseignement supérieur a réalisé durant cette décennie de nombreuses actions fondamentales. il a pu gérer plusieurs anomalies entre autres :

- Le faible nombre des établissements en renforçant la capacité d'accueil passant de 260.000 étudiants en 2000 à 270.000 étudiants en 2006, cette figure, relevant du rapport du MENESFRS 2008, représente les différentes établissements créés durant les six premières années de la décennies de l'éducation et de la formation :

Établissements universitaires créés entre 2000 et 2006			
	2000-01	2006-07	Nombre de création
Établissements à accès ouvert			
Facultés polydisciplinaires	0	11	11
Facultés des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales	12	14	2
Établissements à accès régulé			
Sciences de l'Ingénieur	7	15	8
École Supérieur de Technologie	7	10	3
École Nationale de Commerce et de Gestion	3	9	6

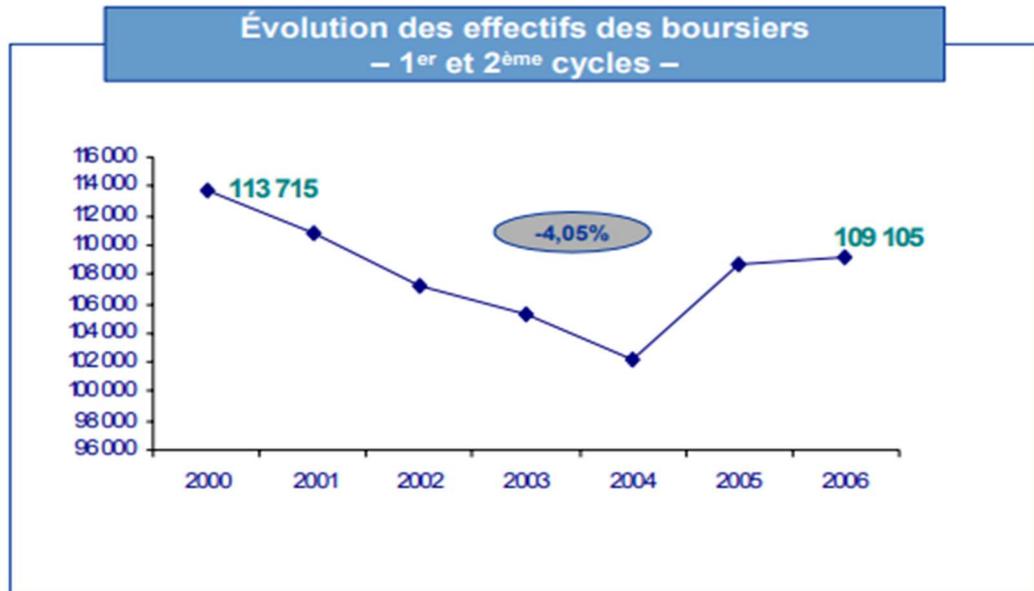
Source : Département de l'Enseignement Supérieur

- Le décrochage et le redoublement des étudiants en augmentant le taux de diplomation des licenciés vers 9% de différence entre l'ancien et le nouveau système tel qu'il est montré au niveau de la figure ci dessous:

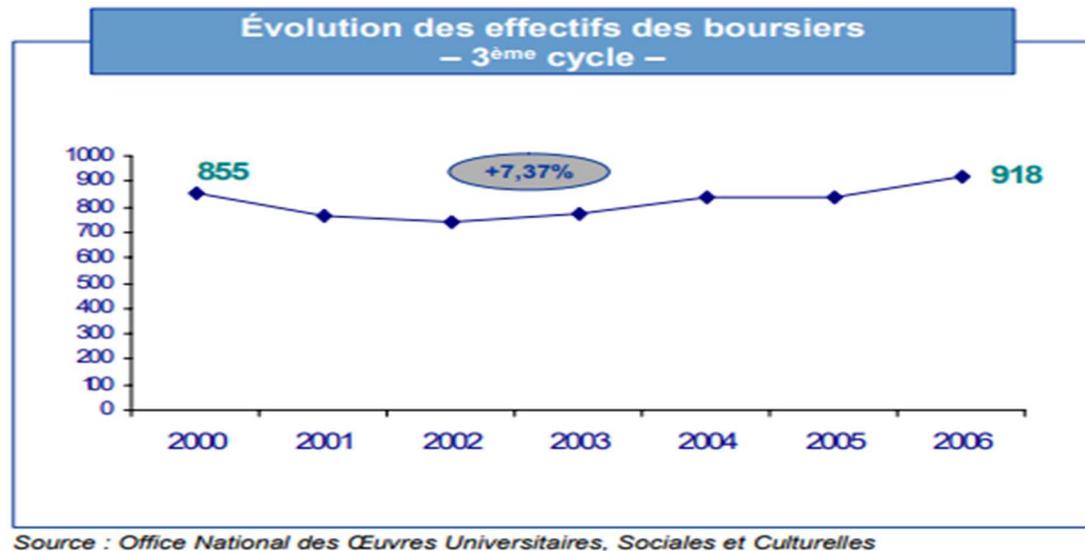


Source : Direction de l'Évaluation et de la Prospective

- L'insuffisance du dispositif d'appui social visant à faciliter l'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur en renforçant le système des bourses universitaires tel qu'il a été montré par ces deux figures:



Source : Office National des Œuvres Universitaires, Sociales et Culturelles



Un chiffre assez élevé de bourses (44 110 bourses au profit des nouveaux bacheliers en 2007–2008). Ce chiffre était à même de couvrir jusqu'à 94% de la demande. Cependant leur montant (1 400 DH/trimestre pour les bourses complètes et 700 DH/trimestre pour les bourses partielles) demeure insuffisant par rapport aux besoins de l'étudiant.

En ce qui concerne l'attribution des bourses de master était soumise à des critères de classement de l'étudiant et de mérite scientifique. Le montant reste identique à celui des bourses du 1er cycle.

Concernant les bourses de doctorat étaient distribuées selon des conditions précises telles que la nature des formations doctorales que les normes universitaires nationales jugent avantageux d'encourager et le niveau de compétences surtout dans le cadre du profil d'un chercheur enregistré par les postulants.

En se basant sur cette analyse nous avons constaté que face à son objectif d'augmenter le taux d'inscription des étudiants et de leur assurer des formations mieux adaptées aux besoins du marché de travail, le grand souci du ministère durant la première décennie à savoir la décennie de l'éducation et de la formation était l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements universitaires. Donc le ministère s'est focalisé sur l'amélioration des infrastructures et d'équipements universitaires, Chose qui rend difficile de s'occuper de toutes les insuffisances et surtout le développement de la qualité des pratiques enseignantes en classe. Tout



d'abord, il convient de noter que le système d'enseignement supérieur au Maroc est principalement basé sur des cours magistraux, où l'enseignant est considéré comme l'autorité dans la salle de classe et où les étudiants sont principalement passifs dans leur apprentissage. Les cours magistraux sont souvent complétés par des travaux pratiques ou des séances de travaux dirigés. De plus, il est fréquent que les enseignants utilisent des supports de cours imprimés ou des présentations PowerPoint pour structurer leur présentation. Les étudiants sont souvent évalués par le biais d'examens écrits, qui peuvent être complétés par des travaux à domicile ou des projets. Cependant, il est important de noter que malgré ces efforts déployés afin de surmonter le problème des conditions matérielles de l'apprentissage au profit des étudiants universitaires, les résultats demeurent insatisfaisants relativement par rapport aux mesures orientées vers le développement de la qualité des stratégies de l'enseignement/apprentissage en classe. En effet, une analyse du système d'éducation et de formation faite par la Banque Africaine de Développement en 2013 a stipulé que :

« Alors que le système éducatif marocain a développé les scolarisations de manière significative pendant les 10 dernières années, la qualité des acquisitions des élèves reste faible par rapport à ce qui est observé dans d'autres pays, aussi bien pour l'enseignement primaire, que pour le premier cycle de l'enseignement secondaire.»

Partant de ce constat, la promotion de la recherche scientifique et la clarification des choix pédagogiques demeurent des points fondamentaux pour garantir l'épanouissement des apprenants dans la société. L'objectif ultime du MENESFCRS reste l'assurance d'une intégration optimale du citoyen dans la société et de le rendre partenaire au progrès social, et ce, à travers une école et une université de plus en plus interactives et autonomes.

2. la deuxième décennie 2010–2020

2.1 La vision stratégique 2015–2030 :

Sa Majesté dans son discours à l'occasion de la Fête du Trône en 2015 a mis le point sur l'importance des réformes de l'enseignement. En considérant que



l'enseignement représente le levier principal du développement socio-économique du pays.

« Dans le contexte des réformes que Nous mettons en œuvre au service du citoyen, la réforme de l'enseignement est à la base du développement. Elle est la clef de l'ouverture et de la promotion sociale, le gage de protection de l'individu et de la collectivité contre les fléaux de l'ignorance et de la pauvreté, et les démons de l'extrémisme et de l'ostracisme.

Voilà pourquoi Nous n'avons cessé de plaider pour une réforme substantielle de ce secteur vital, de sorte à réhabiliter l'école marocaine et à la rendre apte à remplir comme il se doit la mission qui est la sienne en matière d'éducation et de développement.

Aussi avons-nous confié au Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique le soin d'évaluer l'état d'exécution de la Charte nationale de l'éducation et de la formation, et de dégager une vision stratégique globale pour la réforme du système éducatif dans notre pays. »

SM le Roi adresse un Discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône

Rabat le 30/07/2015

En effet les réformes éducatives entreprises au Maroc cherchent à promouvoir la qualité des formations fondamentales ainsi que celle des formations continues mais aussi et surtout repenser le modèle pédagogique actuel. La vision stratégique 2015-2030 est une réforme d'orientation pédagogique et professionnelle qui met en lumière la maîtrise des langues comme étant une des critères de la réussite universitaire et professionnelle. Ajoutant à cela, l'équité des chances qui vise à garantir l'égalité en rapport avec l'accès à l'éducation et à la formation pour tout le monde et spécialement pour les personnes en situation de besoins spécifiques. La généralisation de l'enseignement primaire, l'obligation et la généralisation de l'enseignement préscolaire, l'amélioration de la scolarisation dans les milieux ruraux, l'amélioration de l'attractivité et de la performance de l'école et la



promotion de l'enseignement privé demeurent les visées fondamentales de cette réforme.

La vision stratégique 2015–2030 a pour objectifs de se focaliser sur la création d'une école réussite en se basant sur la maîtrise des langues à travers l'introduction de l'alternance linguistique qui permettra aux bacheliers de maîtriser des compétences en langue d'enseignement, communiquer en langue amazigh et connaître au moins deux langues étrangères spécialement l'anglais et le français.

Dans le même sens le Roi Mohamed VI a souligné également les différents points qui empêchent l'avancement prévu de la réforme, en disant :

« Nous en citons plus particulièrement la recherche d'une solution à la problématique des langues d'enseignement, le dépassement des divergences idéologiques qui entravent la réforme et l'adoption de programmes et de curriculums adaptés aux exigences du développement et du marché de l'emploi.

Il convient aussi d'attacher toute l'attention requise à la formation professionnelle et à la maîtrise des langues étrangères pour permettre aux lauréats d'être au diapason du progrès technique et d'intégrer les nouveaux métiers du Maroc. »

Discours de SM Roi à l'ouverture de la première session de la 4^e année législative de la 9^e législature, Rabat le 10/10/2014

Un des grands problèmes de l'enseignement au Maroc était la langue d'enseignement. l'histoire de cette question sensible revient aux années 1960 depuis l'indépendance. L'enseignement du primaire et du secondaire était en langue arabe. alors que l'enseignement supérieur se fait en langue française. Un choc linguistique confronté par l'élève durant sa phase de transition (d'un statut d'élève vers un statut d'étudiant). Face à ce problème la vision stratégique, dans son 13^e LEVIER :Maîtrise des langues enseignées et diversification des langues d'enseignement, a proposé comme solution la mise en œuvre graduellement de l'alternance linguistique au cycle secondaire.



Sa Majesté a souligné également le rôle primordial de l'apprentissage des langues étrangères comme étant un levier principal du développement professionnel des lauréats. Suivant les Hautes directives de Sa Majesté, la vision stratégique au niveau du 13ème LEVIER a identifié trois fondements à savoir :

1. L'apprentissage des langues au profit de tout apprenant d'une manière équitable
2. Présence conforme à leur statut constitutionnel et social des deux langues nationales et officielles
3. Mise en œuvre progressivement d'un plurilinguisme équilibré.

Pour remédier à cette situation, la réforme a recommandé également les points suivants :

«• Diversification des choix linguistiques offerts dans les différentes filières, spécialités, structures de recherche et formations.

- Ouverture de filières d'études en arabe, français, anglais, et espagnol dans le cadre de l'autonomie des universités, en tenant compte des besoins en formation et recherche et des besoins liés à la régionalisation.

- Promotion de la recherche scientifique et technique toutes spécialités confondues en langue anglaise.

- Création de filières de formation et de structures de recherche spécialisées dans les langues arabe et amazighe et dans les langues étrangères.



- Apprentissage des compétences de communication en arabe et en amazighe dans les instituts de formation des cadres.

- Intégration d'un module en langue arabe dans les filières utilisant les langues étrangères comme langues d'enseignement et ce, au profit des étudiants marocains. ».

Vu le rôle indispensable de l'enseignement des langues, la vision stratégique a accordé une très grande importance à cet enseignement. Premièrement c'est à travers les langues notamment la langue française que l'apprenant marocain devient capable d'intégrer efficacement l'enseignement supérieur tout en dépassant le choc linguistique. Deuxièmement, le marché d'emploi au Maroc oblige la maîtrise au moins de deux langues étrangères. En effet, en garantissant la réussite de ces deux phases à savoir la vie estudiantine et la vie professionnelle de l'apprenant nous pouvons garantir relativement la production d'un citoyen autonome et capable de contribuer au développement de son pays.

Face à ces deux constats, cette réforme s'est basée sur les actions suivantes: D'abord, la consolidation de l'encadrement pédagogique des enseignants des langues dans le cadre de la formation initiale et la formation continue, notamment en ce qui concerne les nouvelles approches et méthodes pédagogiques et les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement des langues, afin de garantir un enseignement efficace des langues enseignées et de la langue d'enseignement au profit des apprenants. Ensuite, chaque établissement est concerné par l'élaboration d'une médiathèque mise à la disposition de ses apprenants pour renforcer la maîtrise des compétences indispensable à bonne maîtrise des langues à savoir la lecture, l'écriture et l'expression.

La promotion de l'individu et de la société est parmi les objectifs de cette réforme. elle souligne l'urgence des actions suivantes:

- L'appui de l'intégration dans le marché du travail;
- La consolidation de l'intégration socioculturelle;
- L'édification d'une société citoyenne, démocratique et égalitaire;
- L'apprentissage tout au long de sa vie;



- L'accroissement de l'efficacité de l'éducation non formelle;
- L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'école et la stimulation de l'excellence dans l'école marocaine.

Toujours dans le cadre, du développement de la qualité des pratiques enseignantes la vision stratégique 2015–2030 a souligné au niveau du 16ème levier intitulé: “ Adéquation des apprentissages et des formations aux besoins du pays, aux métiers d'avenir et à la capacité d'insertion”, la programmation d'un nouveau modèle pédagogique adéquat aux mutations socio-économiques du pays qui met en avant :

Un modèle diversifié qui répond aux critères des métiers du futur en se basant sur l'ouverture des apprenants sur les différents domaines de la vie quotidienne. Ce nouveau modèle pédagogique a souligné l'intérêt de mettre l'apprenant au courant par rapport à son apprentissage. Selon la vision stratégique, la conscience de l'apprenant de l'utilité des savoirs appris dans son processus d'apprentissage permet de susciter chez lui le sens de collaboration et du travail collectif tel qu'elle a montré : « Éduquer les apprenants, dès le début de leur scolarité, à diversifier leurs centres d'intérêt par des apprentissages ouverts sur les domaines de la vie afin de : les aider à comprendre l'intérêt des études et de la culture en tant que vecteurs d'ouverture, d'éveil à l'esprit d'initiative, à la participation et au travail collectif», c'est une manière d'enseignement qui déclenche chez l'apprenant un raisonnement valide.

Un modèle qui cherche à développer chez l'apprenant une capacité de raisonnement logique telle que la mise en réseau pour faciliter son intégration dans la vie sociale et professionnelle. Selon Philippe Clauzard 2013 dans son ouvrage “Apprendre, de quoi parle-t-on?”, mettre en réseau c'est « tisser des liens entre l'ancien et le nouveau » l'apprentissage n'est pas une simple accumulation du savoir, l'apprenant peut enregistrer le savoir sans le mobiliser de la manière qui lui permet de se développer. De ce fait, l'apprentissage exige la mise en relation des connaissances nouvellement acquises avec les connaissances antérieures afin de consolider les capacités mentales et de favoriser une mobilisation efficace des ressources et des savoirs.



Un modèle qui se base sur un nouveau mode d'enseignement qui développe des filières d'apprentissage par alternance entre la formation et le marché de travail. c'est une vision qui aide l'apprenant à concilier les concepts théoriques et les exigences professionnelles, et pour objectif de construire un apprenant conscient par rapport à son environnement, économique, politique et social.

Un modèle diversifié et inclusif qui prend en charge la promotion de la qualité de formation en se basant sur : le développement chez l'étudiant d'une vision plus large du monde, la provocation de leur compréhension de la diversité culturelle et de communication interculturelle et sur le renforcement en matière de compétences linguistiques.

Un modèle qui souligne selon la vision stratégique au niveau du 19ème levier:« La diversification des modes d'apprentissage et de formation, en particulier aux niveaux supérieurs de l'éducation et de la formation (apprentissage à distance, apprentissage tout au long de la vie...), avec la possibilité de faire valoir l'expérience des personnes désirant actualiser, approfondir ou faire valider leurs acquis». Généralement la diversification des modes de formation et d'apprentissage donne un nouveau souffle aux partenaires de l'action d'enseignement/apprentissage (Professeurs et étudiants).

La réforme n'a pas raté de mentionner l'importance de la mise en oeuvre des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'apprentissage à distance tel qu'il est souligné au niveau LEVIER 20 : Implication active dans l'économie et la société du savoir de la vision stratégique : «Le développement et la promotion de l'apprentissage à distance comme complément aux cours en présentiel »; Le ministère dans ce sens a recommandé la mise en œuvre d'un enseignement basé sur les nouvelles technologies en créant des logiciels numériques qui facilitent l'interaction dans l'ensemble du processus pédagogique. La tendance visée d'après ces logiciels était de favoriser chez l'apprenant la culture numérique et de susciter son autonomie et responsabilité par rapport à son propre apprentissage en lui multipliant les sources des savoirs c'est ce qu'on appelle apprendre à apprendre. Ainsi, le rapport du Conseil Supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique 2018 a renforcé l'idée d'instaurer un enseignement hybride en disant que:« Le défi



consiste à faire du numérique un levier pour la démocratisation de l'enseignement supérieur souhaité par la Vision Stratégique. Il contribuera inéluctablement à apaiser les tares de la massification sur la qualité, en offrant des formations hybrides (en présentiel et en ligne) en établissant des procédures de validation des cours ou des contenus pédagogiques à travers un service pédagogique que l'établissement offre à l'étudiant.»

Ajoutant à l'intérêt accordé par cette réforme à la maîtrise des langues les plus utilisées dans le monde et aux technologies de l'information et de la communication, le développement des compétences humaines chez l'apprenant demeure une des priorités de la vision stratégique 2015-2030.

En effet, le rapport du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) 2019 a souligné au niveau du quatrième levier la nécessité de la construction des compétences transversales chez l'apprenant en disant que : «Pour intégrer le monde professionnel et pour participer au développement économique du pays, les compétences techniques à elles seules ne suffisent plus. C'est pourquoi, les soft skills, ou compétences transversales, compétences douces ou encore savoir-être, des appellations utilisées pour traduire ce concept anglophone, suscitent de plus en plus l'intérêt à la fois des entreprises et des établissements d'éducation et de formation.»; L'acte d'enseigner en principe doit tout d'abord aboutir à une transformation de la personnalité de l'apprenant.

Généralement cette transformation est due à la construction d'une manière progressive du sens par rapport aux savoirs enseignés en intégrant l'apprenant dans des activités bien réfléchies. Autrement dit, c'est en impliquant l'apprenant dans un cadre du projet collectif, à travers l'articulation de la formation, des stages, des activités para universitaires, qu'on peut déclencher son esprit d'entrepreneuriat, tel qu'il a été souligné par le CSEFRS en 2019 : «la formation à l'entrepreneuriat doit être développée auprès des étudiants. Ceci leur permettra d'acquérir les compétences pour mener leur projet personnel, avoir l'esprit d'entreprendre et agir selon cet esprit, prendre l'initiative et innover. Cette éducation doit être intégrée au niveau de l'enseignement scolaire et être consolidée au niveau du supérieur», sa curiosité et son enthousiasme par rapport



à la découverte de son environnement, son esprit critique face aux mutations permanentes de la situation économique, sociale et politique de son pays, sa métacognition, ses représentations et sa manière de penser pour trouver des solutions convenables des problématiques liées à son parcours académique et professionnel.

De plus, sachant que l'être humain est un être social, il fallait souligner son intégration, comme il fallait solliciter sa confiance en soi de telle manière qu'il peut s'exprimer facilement et prendre l'initiative devant les autres. Donc, pour garantir l'efficacité de son apprentissage, le recours aux compétences humaines relatives aux valeurs et à la citoyenneté reste une étape incontournable afin d'aider l'apprenant à s'adapter facilement dans son cursus d'apprentissage et à s'intégrer efficacement dans la vie professionnelle.

2.2 La Loi-Cadre 51-17

Un ensemble de dix chapitres, qui englobe cinquante-neuf articles dédiés au suivi et à l'évaluation de la réforme du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique au Maroc. La Loi-Cadre 51-17 a vu le jour le 9 août 2019 pour objectif d'analyser et d'évaluer le système d'enseignement supérieur en ce qui concerne les points suivants :

1. Ses principes, ses objectifs et ses fonctions
2. Ses composantes et sa structuration
3. Ses mécanismes permettant de bénéficier de ses prestations
4. Les curricula, les programmes et les formations
5. Ses principes et ses règles de gouvernance
6. Sa gratuité de l'enseignement et la diversification des sources de financement
7. Les mesures d'accompagnement pour garantir sa qualité

La Loi-Cadre 51-17 est considérée comme étant une référence fondamentale du modèle pédagogique adopté par le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique. Considérant que la qualité de ce système est indispensable



par rapport au développement de notre pays, l'apprenant est placé au cœur des priorités de cette loi.

L'objectif ultime de l'ensemble du système réside au niveau de la construction d'un apprenant autonome capable de s'imposer dans le marché de l'emploi tout en renforçant ses compétences sociales et comportementales. Rendre cet apprenant un partenaire actif à la progression de la société marocaine est tributaire de la consolidation chez lui du sens de citoyenneté et d'appartenance à la patrie. Bien évidemment les compétences disciplinaires sont importantes pour développer chez l'apprenant des capacités techniques. Cependant le recours à des compétences mentales telles que l'analyse, la synthèse, la mise en réseau, la déconstruction et la reconstruction d'un savoir, l'esprit critique, la promotion de ses capacités créatives et innovatrices... demeurent indispensables dans le marché de l'emploi. Par conséquent, l'enseignement devrait aboutir à la construction des compétences disciplinaires et des compétences transversales d'une manière parallèle. Dans la même perspective, La Loi-Cadre 51-17 encourage les enseignants à adopter des méthodes pédagogiques plus interactives et participatives, afin de favoriser l'apprentissage actif et de développer les compétences des étudiants. Les enseignants sont encouragés à mettre en place des approches d'enseignement basées sur des projets, des études de cas, des travaux de groupe, des simulations, etc.

L'apprenant d'aujourd'hui deviendra le décideur de demain, partant de ce constat le système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a mis à sa disposition plusieurs opportunités d'apprentissage et surtout il cherche à faciliter les conditions pour y accéder. En outre, Cette Loi-Cadre encourage la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, afin de favoriser l'employabilité des diplômés.

La loi-cadre prévoit notamment la mise en place de programmes de formation continue pour les enseignants, afin de leur permettre de développer leurs compétences et d'adapter leurs méthodes pédagogiques aux besoins des étudiants. Les enseignants sont également encouragés à utiliser des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer l'efficacité de l'enseignement et à mettre en place des activités pédagogiques interactives pour stimuler la participation des étudiants.



2.3 Conclusion

La vision stratégique 2015–2030 du Maroc pour l'enseignement supérieur met l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la promotion de la recherche scientifique et technologique, ainsi que sur l'augmentation de la participation des étudiants et la facilitation de leur insertion professionnelle. Ces objectifs peuvent être atteints en promouvant des pratiques d'enseignement efficaces et innovantes à l'université.

Les pratiques d'enseignement doivent être centrées sur l'apprenant, favorisant l'interaction et l'engagement des étudiants dans leur propre apprentissage. Cela peut être réalisé en utilisant des méthodes pédagogiques actives, telles que les travaux de groupe, les projets, les présentations et les discussions en classe. Les enseignants doivent également utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage, en utilisant des plateformes d'apprentissage en ligne, des forums de discussion en ligne et des outils de collaboration en temps réel.

En outre, la formation continue des enseignants est essentielle pour améliorer leurs compétences pédagogiques et pour leur permettre de s'adapter aux changements dans les besoins des étudiants et de la société. Des programmes de mentorat et de soutien peuvent également aider les enseignants à développer des pratiques d'enseignement efficaces et innovantes.

Enfin, il est important de promouvoir la recherche scientifique et technologique à l'université en encourageant les enseignants à mener des recherches de qualité, à publier leurs résultats dans des revues scientifiques et à collaborer avec des entreprises et d'autres institutions pour développer des projets de recherche appliquée.

En combinant ces pratiques d'enseignement efficaces avec la promotion de la recherche et du développement technologique, la vision stratégique 2015–2030 pour l'enseignement supérieur peut être réalisée, ce qui contribuera à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et innovante et à la création d'entreprises compétitives et innovantes au Maroc.

3. la troisième décennie 2020–2030:



3.1 Le nouveau modèle de développement:

En mai 2021, le nouveau modèle de développement (NMD) a été présenté comme une réforme élaborée par la population marocaine, pour la population marocaine et avec la participation active de celle-ci. Ce modèle met l'accent sur un ensemble d'objectifs réalisables en suivant un chemin de changement crédible, visant à remédier à des problèmes dans divers domaines. Il représente un nouveau cadre de référence pour le développement, cherchant à résoudre les dysfonctionnements identifiés dans plusieurs secteurs.

Le modèle de développement définit quatre axes majeurs de transformation visant à réaliser des progrès durables d'ici 2035, notamment la transformation structurelle de l'économie, le renforcement du capital humain, l'inclusion sociale et le développement régional. Ces axes stratégiques visent à apporter des changements significatifs et positifs au niveau économique, humain, social et territorial du pays dans les années à venir.

Parlant du renforcement du capital humain, le nouveau modèle de développement a mis en place des stratégies qui visent le développement des compétences, des connaissances et des capacités des individus. Il a commencé par l'amélioration de l'éducation et de la formation en investissant dans un système éducatif de qualité tel qu'il a été mentionné au niveau du Choix stratégique 1 intitulé "Une éducation de qualité pour tous" : L'école marocaine doit permettre à chaque élève d'acquérir les compétences fondamentales pour assurer son insertion sociale, favoriser sa réussite académique et professionnelle.

Ce modèle de développement considère la qualité de l'enseignement supérieur comme un élément essentiel pour le développement d'un pays, comme souligné dans le rapport général du NMD : "La qualité de l'enseignement supérieur et professionnel et la valorisation de la recherche scientifique sont des prérequis nécessaires pour accélérer la trajectoire de développement du Maroc et le positionner parmi les nations durablement compétitives." En conséquence, la commission a identifié plusieurs actions à mettre en œuvre, notamment la modernisation des établissements d'enseignement supérieur publics et privés en adoptant des méthodes d'enseignement et d'apprentissage hybrides et par alternance, l'autonomisation des établissements d'enseignement supérieur, la focalisation sur



l'étudiant en tant que priorité des réformes et des mesures de performance, ainsi que le renforcement et la valorisation de la formation professionnelle. L'objectif global de ces actions est de favoriser la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes Marocains.

Parlant des pratiques pédagogiques,

Choix stratégique 2 – Un système d'enseignement universitaire, professionnel et de recherche axé sur la performance et porté par une gouvernance autonome et responsabilisante	
Proposition 2.1 Assurer l'autonomisation des établissements d'enseignement supérieur et renforcer leur gouvernance	Un système d'enseignement supérieur qui prépare chaque jeune à une insertion socio-professionnelle réussie, en développant ses aptitudes académiques et transversales et en l'accompagnant à chaque étape de son parcours.
Proposition 2.2. Mettre l'étudiant au centre des réformes et des mesures de performance de l'enseignement supérieur et professionnel	
Proposition 2.3 Renforcer la valorisation de la formation professionnelle et développer à grande échelle les modes de formations par apprentissage et alternance	
Proposition 2.4 Développer une recherche d'excellence au sein des universités à travers la mise en place d'un mécanisme de financement et d'évaluation indépendant	

3.2 Nouvelle génération des doctorants :

La nouvelle génération de doctorants à l'université marocaine est caractérisée par une forte diversité de parcours et de profils. De plus en plus de jeunes diplômés, issus de différentes disciplines et de différentes régions du pays, s'engagent dans la recherche doctorale pour acquérir des compétences de haut niveau et poursuivre leur carrière académique ou professionnelle.

Les doctorants d'aujourd'hui bénéficient également de nouvelles opportunités et de nouvelles perspectives, grâce aux réformes en cours dans le système d'enseignement supérieur marocain. Ces réformes visent notamment à renforcer la qualité de l'enseignement et de la recherche, à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi qu'à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés tel qu'il a été souligné par le Nouveau Modèle de développement 2021 : La nouvelle génération de doctorants doit porter en son sein les meilleurs étudiants de la nation qui, en plus de leur discipline scientifique, doivent être formés aux métiers et outils de la pédagogie et de l'enseignement ainsi qu'aux langues étrangères, en particulier l'anglais.



Les doctorants marocains ont également accès à un éventail de ressources et de soutien pour mener à bien leur projet de recherche, tels que des bourses et des financements, des infrastructures de recherche de pointe, des programmes de formation et des échanges académiques.

Cependant, la nouvelle génération de doctorants marocains doit également relever certains défis, tels que la concurrence croissante dans le marché de l'emploi, le manque d'infrastructures et de ressources de recherche dans certaines disciplines, ainsi que la nécessité de produire des recherches de haute qualité et pertinentes pour les besoins socio-économiques du pays.

Dans l'ensemble, la nouvelle génération de doctorants marocains est très engagée et ambitieuse, et joue un rôle essentiel dans le développement de la recherche et de l'innovation au Maroc.



4. discussions des résultats :

Durant la période 2000–2020 l'université marocaine a connu plusieurs réformes afin de rendre le système de l'enseignement/apprentissage au Maroc un système rentable et de qualité. Cependant nous avons constaté que peu de recherches s'intéressent à l'analyse de la pratique enseignante.

D'après l'analyse de la première décennie 2000–2010 « la décennie de l'éducation et de la formation » nous avons déduit deux principaux résultats à savoir :

1. Vu le nombre faible des établissements par rapport au chiffre élevé des inscriptions durant les six premières années de cette décennie, les décideurs concernés par la qualité de l'enseignement supérieur ont accordé plus d'importance seulement au renforcement de la capacité d'accueil.

2. Le reste des années de cette décennie était consacré à l'organisation de nouvelles architectures pédagogiques de l'enseignement supérieur, le système Licence – Master – Doctorat (LMD) en intégrant l'enseignement modulaire et l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces résultats nous permettent de formuler les constats suivants :

Constat 1 : Pendant la réforme de la première décennie au Maroc, le pourcentage alloué aux pratiques enseignantes se révèle très faible.

Constat 2 : L'adaptation des nouvelles technologies de l'information et de la communication est considérée comme une pratique essentielle pour le succès du système d'enseignement supérieur au Maroc pendant la décennie de l'éducation et de la formation.

Plus que les objectifs de la première décennie, la deuxième décennie 2010–2020 s'est intéressé de plus aux pratiques enseignantes en adoptant des pratiques telles que :

- L'assurance d'une éducation et d'une formation de qualité en adoptant des méthodes diversifiées



- La mise en place de programmes de formation continue pour les enseignants, afin de leur permettre de développer leurs compétences et d'adapter leurs méthodes pédagogiques aux besoins des étudiants.
- Les enseignants sont également encouragés à utiliser des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer l'efficacité de l'enseignement et à mettre en place des activités pédagogiques interactives pour stimuler la participation des étudiants.
- L'adaptation de la formation universitaire aux besoins du marché de l'emploi
- Le renouvellement de l'enseignement et pratiques traditionnels en vue de les adapter au besoin actuel répondant aux priorités estudiantines et professionnelles
- La maîtrise des langues comme étant une des critères de la réussite universitaire et professionnelle
- La consolidation de l'encadrement pédagogique des enseignants des langues dans le cadre de la formation initiale et la formation continue (notamment en ce qui concerne les nouvelles approches et méthodes pédagogiques et les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement des langues)
- Le développement des compétences comportementales (des compétences humaines)
- Le développement d'un esprit entrepreneurial chez l'étudiant

D'après l'analyse de la deuxième décennie 2010–2020, nous avons déduit deux principaux résultats, à savoir :

1. Le développement du système de l'enseignement universitaire repose sur la programmation d'un nouveau modèle pédagogique adéquat aux mutations socio-économiques du pays qui rend l'étudiant le premier responsable de son propre apprentissage.
2. Plus que les technologies de l'information et de la communication soulignées par les documents officiels lors de la première décennie, le



développement des compétences comportementales et d'un esprit entrepreneurial chez l'étudiant demeure une action indispensable pour garantir relativement l'intégration professionnelle des étudiants.

Ces résultats nous permettent de formuler les constats suivants :

Constat 3 : Le choix des pratiques enseignantes à l'université est conditionné par les évolutions socio-économiques du pays.

Constat 4 : Une bonne pratique enseignante universitaire repose sur la combinaison des technologies de l'information et de la communication, du développement des compétences comportementales et de l'inculcation d'un esprit entrepreneurial chez les étudiants.

Prenant en considération que le niveau doctorat est le dernier niveau de l'architecture pédagogique de l'enseignement supérieur, le système Licence – Master – Doctorat (LMD), Une fois le doctorat obtenu, les diplômés ont diverses possibilités professionnelles. Parmi ces dernières, ils peuvent poursuivre une carrière universitaire en devenant enseignants-chercheurs.

La troisième décennie à son tour a accordé plus d'importance à ce niveau en lançant une révision de la formation doctorale à travers la réforme intitulée : « La nouvelle génération de doctorants marocains »

La nouvelle génération de doctorants marocains a souligné certains défis, entre autres on cite :

- La concurrence croissante dans le marché de l'emploi
- Le manque d'infrastructures et de ressources de recherche dans certaines disciplines
- La nécessité de produire des recherches de haute qualité et pertinentes pour les besoins socio-économiques du pays

Partant de ces trois défis nous pouvons formuler le constat suivant :

Constat 5 : La formation doctorale accorde relativement peu d'attention à la pédagogie universitaire en général et aux pratiques enseignantes en particulier.



Conclusion :

Le système de l'enseignement/apprentissage est très complexe. Il se trouve face à plusieurs contraintes et défis. Chose qui implique que l'enseignant devrait être doté d'une certaine capacité de gérer ce système dans toute sa complexité, de prendre en considération la variabilité des situations d'enseignement, de l'environnement, des situations imprévues, du public cible etc.

Les pratiques enseignantes à l'université marocaine sont également influencées à la fois par les attitudes des enseignants et les prescriptions institutionnelles. Ces dernières sont définies par la législation et les politiques gouvernementales en matière d'enseignement supérieur, ainsi que par les normes et les standards internationaux.

Cependant, les attitudes des enseignants peuvent avoir une grande influence sur la manière dont ces prescriptions sont mises en pratique. Par exemple, certains enseignants peuvent avoir des préférences pour certaines méthodes pédagogiques, ou peuvent être plus ou moins réceptifs aux innovations technologiques ou aux nouvelles approches pédagogiques.

En outre, les attitudes des enseignants peuvent être influencées par des facteurs tels que l'expérience professionnelle, les croyances personnelles, les interactions avec les étudiants et les collègues, ainsi que les contraintes matérielles et organisationnelles.

Par conséquent, il est important de reconnaître que les pratiques enseignantes à l'université marocaine sont influencées par une combinaison complexe de prescriptions institutionnelles et d'attitudes des enseignants. Pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, il est donc essentiel de prendre en compte ces deux aspects et de promouvoir des pratiques enseignantes adaptées aux besoins des étudiants et aux évolutions du monde académique et professionnel.

Au cours d'une situation d'enseignement/apprentissage plusieurs choses inattendues peuvent survenir. Chose qui exige d'autres informations, de repenser la stratégie, d'adopter d'autres méthodes et surtout d'avoir un cadre de références pour les différentes pratiques enseignantes universitaires.



Cependant, après l'étude des textes institutionnels nous avons constaté qu'ils se basent surtout sur des consignes d'ordre organisationnelle (description du système éducatif, contenus enseignés, dispositifs organisationnels...) et ils négligent relativement les consignes d'ordre didactique et pédagogique qui devraient être employées par les enseignants face aux étudiants. Dans ce cadre, le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique « CSEFRS » a souligné au niveau de son rapport intitulé « LE MÉTIER DE L'ENSEIGNANT AU MAROC À l'aune de la comparaison internationale », 2021 : «[...] l'apport en termes de pratiques pédagogiques en classe est jugé faible. Ce constat est confirmé par le témoignage d'un directeur de CRMEF qui apporte un éclairage sur la constitution du corps enseignant des CRMEF : « une bonne partie – près de la moitié – n'a pas de connaissances pratiques de l'enseignement en classe. ». Adangnikou (2008) a souligné dans un même contexte qu'il n'existe finalement que très peu de recherches portant véritablement sur les pratiques d'enseignement. Ceci a comme finalité la création d'un écart remarquable entre ce qui est prescrit dans les textes officiels et ce qui est réalisé par l'enseignant.



Bibliographie :

- Charte nationale d'éducation et de formation (CNEF) Adoptée en 1999 ;
- Discours de SM le Roi Mohammed VI ;
- Le programme NAJAH ;
- Loi-cadre sur le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique ;
- Rapports annuels du Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement Supérieur, de la Formation et de la Recherche Scientifique (MENESFRS) ;
- La vision stratégique 2015-2030 ;